



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

Nombre de membres composant le Conseil 33
Nombre de membres présents à la séance 25
Nombre de membres représentés 7
Nombre de membres non représentés 1

Le lundi 12 avril 2021 à 18h30 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Sylvie MERCIER, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Madame Murielle VILLETELLE donne procuration à Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Monsieur Philippe PLATON

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Hélène DANESI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Chantal ALLAIN

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 17

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA - EXERCICE 2021 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

PREAMBULE - Madame Chantal ALLAIN, 6ème Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse et au handicap

Mes chers collègues,

Le budget 2021 du cinéma est équilibré en dépenses et en recettes à 208 468,87 €. Ces prévisions intègrent les résultats de l'exercice 2020 que nous venons de voter. Ce budget 2021 se décompose ainsi :

210412_17

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(équilibrée en dépenses et en recettes à 136 335,00 €)

LES DÉPENSES

- Charges à caractère général (chapitre 011) 38 190,00 €

Ce chapitre comprend les dépenses courantes nécessaires à l'exploitation du Cinéma. C'est sur ce chapitre que sont imputés les locations de films et les frais de maintenance du matériel de projection (logiciels,...).

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, le cinéma est actuellement fermé, mais le budget a été construit avec l'hypothèse d'une réouverture début mai.

- Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) 94 000,00 €

Le budget annexe du Cinéma rembourse au budget principal de la commune les dépenses engendrées par la mise à disposition de personnel par la Ville.

- Charges exceptionnelles (chapitre 67) 200,00 €

Une somme est prévue pour faire face à des dépenses exceptionnelles, telles que le remboursement de recettes de l'année dernière.

- Opérations d'ordre de transfert entre les sections (chapitre 042) 3 945,00 €

Il s'agit des dotations aux amortissements qui constatent annuellement la dépréciation des biens mobiliers acquis sur une durée de vie normale. A l'issue de leur cycle d'amortissement, ces biens mobiliers pourront faire l'objet d'un renouvellement.

Compte tenu des nouvelles règles d'amortissement issues de la nomenclature M57, ce montant sera nécessairement augmenté par décision modificative, en fin d'année, pour tenir compte des amortissements *au prorata temporis* des acquisitions réalisées en 2021.

LES RECETTES

- Produits des services, du domaine et ventes (chapitre 70) 27 000,00 €

Dans ce chapitre, sont imputés les produits issus de la vente des billets de cinéma. Compte tenu de la crise sanitaire en cours, ces recettes sont estimées en forte baisse par rapport à 2019.

- Dotations et participations (chapitre 74) 108 348,00 €

Cette recette correspond à la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la Ville (105 825 €). Elle augmente compte tenu de l'augmentation des frais de personnel.

Une subvention de 2 523 € est également attendue de la part du CNC.

- Opérations d'ordre de transfert entre les sections (chapitre 042) 987,00 €

Il s'agit des écritures comptables liées à la reprise des subventions d'équipement perçues lors de la numérisation du cinéma pour un montant de 987,00 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

(équilibrée en dépenses et en recettes à 72 133,87 €)

LES DÉPENSES

- Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16) 17 685,00 €

Il s'agit d'une opération de régularisation comptable. Dans le cadre du passage au numérique, une

avance a été accordée par le CNC que la Commune sera amenée à rembourser à terme.

- Immobilisations corporelles (chapitre 21) 53 461,87 €

En 2021, il est prévu d'acheter et d'installer des panneaux extérieurs (1 500 €).

Le solde est une variable d'ajustement de la section d'investissement du fait de l'excédent repris des années antérieures.

- Opération d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) 987,00 €

Il s'agit des écritures d'amortissement qui sont le pendant du chapitre 042 en recettes de fonctionnement.

LES RECETTES

- Opérations d'ordre de transfert entre les sections (chapitre 040) 3 945,00 €

Ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

- Résultat d'investissement reporté (chapitre 001) 68 188,87 €

Comme nous l'avons constaté dans la précédente délibération, le budget annexe du Cinéma a dégagé un résultat excédentaire d'investissement de 68 188,87 € en 2020.

Je vous propose donc d'adopter le budget annexe du cinéma pour l'exercice 2021.

| | |
|----------------------------------|--|
| Principaux textes réglementaires | - nomenclature comptable M57 - articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales |
|----------------------------------|--|

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 01/04/2021

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

| | | |
|------------|----|---|
| Pour | 28 | Monsieur Olivier DOSNE (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUN (liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais") |
| Abstention | 4 | Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont") |

Article 1^{er} : Adopte, par chapitre, le budget primitif du cinéma pour l'exercice 2021, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- en recettes : 208 468,87 €

- en dépenses : 208 468,87 €

Dont :

- Section de fonctionnement : 136 335,00 €
- Section d'investissement : 72 133,87 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Affichée le: 16/04/2021

Télétransmise au contrôle de légalité le : 15/04/2021 A Joinville-le-Pont le

21 AVR. 2021

